

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE DE BRETAGNE

11 ET 12 MAI 2018

Golf de l'ODET- 29950 - CLOHARS FOUESNANT

E-mail : as.golfodet@orange.fr

Accueil : 02 98 54 87 88

Association Sportive : 02 98 54 89 22

Louis TANGUY : 06 87 94 35 28

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et du cahier des charges des Grands Prix jeunes de l'année en cours. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié de la Fédération Française de golf et s'être acquitté du «droit de jeu fédéral» de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Etre de catégorie U12 – U14 – U16
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateur
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Quotas et Catégories :

| Catégories | Années de naissance | Nombre de Garçons | | Nombre de Filles | | Dont Wil-Cards | Total Grand-Prix en Mai |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|-----------|------------------|-----------|----------------|-------------------------|
| | | Minimum | Index max | Minimum | Index max | | |
| U 16 | 2002-2003 | 9 | 11.4 | 3 | 15.4 | - | - |
| U 14 | 2004-2005 | 21 | 18.4 | 6 | 26.4 | - | - |
| U12 | ≥ 2006 | 21 | 26.4 | 6 | 34 | - | - |
| Nombre total "minimum" : | | 51 | - | 15 | - | 14 maxi | 144 max |

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non-fumeur » : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Cadet et chariot électrique : voir § 1 2-2 (I-14)

Lors d'un Grand-Prix "Jeunes" les cadets et les chariots électriques sont interdits.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc...devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut par sexe et par catégorie sur l'addition des 2 journées.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1^{er} tour exclusivement sur réservation.

Distances de jeux :

| Catégories | Garçons | | Filles | |
|-------------|---------|----------|--------|----------|
| | Repère | Longueur | Repère | Longueur |
| U 16 | Blanc | 5850 m | Bleu | 5069 m |
| U 14 | Jaune | 5505 m | Rouge | 4675 m |
| U 12 | Gris | 4967 m | Violet | 4299 m |

Départage

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » sur les trous 1 et 18 en boucle.

Pour les autres places le départage se fera par le logiciel « RMS ».

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif

Départs

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

Jeu lent

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la FFGolf s'applique (lire § 1.2-2-4 du Vademecum).

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par écrit au golf l'Odet, au plus tard le vendredi 27 avril 2018.

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscriptions (chèque libellé à l'ordre de l'AS du Golf de l'Odet) fixé à :

- **40 € pour le joueur Non Abonné Blue Green licencié Odet ou extérieur.**
- **20 € pour le joueur Abonné Blue Green licencié extérieur.**
- **10 € pour le joueur Abonné Blue Green licencié au golf de l'Odet.**

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard 14 jours avant le début de l'épreuve.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

COMITE D'ORGANISATION

- Les membres de la Commission Sportive de la Ligue de Bretagne.
- Monsieur Jean Claude GOUNAUD, Président de l'association sportive du golf de l'Odet.
- Monsieur Louis TANGUY, Capitaine des jeux du golf de l'Odet.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus.

COMITE DE L'EPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

GRAND PRIX JEUNES de la LIGUE DE BRETAGNE
10 et 11 MAI 2018

Les inscriptions se font exclusivement par écrit auprès du golf de l'Odet
avant le **vendredi 27 avril 2018**.

Association Sportive du Golf de l'Odet

Téléphone Accueil Blue Green : 02 98 54 87 88

Téléphone Association Sportive : 02 98 54 89 22

Mail : as.golfodet@orange.fr

Le formulaire d'inscription **doit être accompagné** du montant des droits d'inscriptions (chèque libellé à l'ordre de : AS Golf Odet) fixé à :

- 40 € pour le joueur Non Abonné Blue Green licencié Odet ou extérieur.
- 20 € pour le joueur Abonné Blue Green licencié extérieur.
- 10 € pour le joueur Abonné Blue Green licencié au golf de l'Odet.

FORMULAIRE d'INSCRIPTION

| Nom | Prénom | Club | Année de naissance | Index | N° licence |
|-----|--------|------|--------------------|-------|------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Ci-joint chèque de : €

A

Le

Signature :

HEBERGEMENT

Nos partenaires se feront un plaisir de vous accueillir.

Grand Hôtel Abbatiale – Bénodet – www.hotelabbatiale.com

028 66 21 66 – benodetgrandhotel@gmail.com

Hôtel Ker-Moor – Bénodet - <http://www.kermoor.com>

02 98 57 04 48

Armoric Hôtel Restaurant – Bénodet

02 98 57 04 03 - www.armoric-benodet.com

Le Prad – Bénodet - <https://fr-fr.facebook.com/barleprad/>

02 98 57 24 24

Hôtel de Cornouaille – Bénodet - www.le-cornouaille-hotel.com/

02 98 57 09 78 - info@cornouaille-hotel.com